



Pour suivre toutes nos actualités, rejoignez notre page fan sur : <https://www.facebook.com/gruissanbeachrugby/>

**SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUILLET 2017**  
(Plage des Chalets, poste 1)

*A retourner au plus vite, accompagné des pièces demandées ci-dessous, à :*

Aviron Gruissanais Rugby - avenue des Noctambules - Stade de Mateille - 11430 GRUISSAN

**COMPOSITION DE L'ÉQUIPE**

**CATEGORIES :**  **FÉMININES** /  **OPEN**

Nom de l'équipe : .....

Nom, prénom, adresse, n° tél., e-mail du joueur responsable en capitale (indispensable)

.....

Nom, prénom, âge (rappel : 10 joueurs maximum)

NOM	PRÉNOM	MAIL (en majuscule)	ÂGE	TAILLE des Shorts Et /Ou débardeurs
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

## ASSURANCES

Notre tournoi assure le joueur en responsabilité civile, et à la pratique sportive sur ce type de manifestation, au minimum requis par la Loi.

## REGLES SPORTIVES

Le tournoi sera régi selon les règles sportives du GBR (ci-joint en page 5). Chaque participant s'engage à respecter ce règlement, et à ne pas contester les décisions des arbitres. Le détail de l'organisation sportive et du règlement vous sera communiqué lors du briefing du vendredi soir.

## REGLEMENT

Le paiement de 200 € par équipe, **devra être joint au dossier d'inscription**, par chèque à l'ordre de « Aviron Gruissanais Rugby ».

**La cotisation de 200 € comprend :**

- La participation au tournoi,
- Le short (ou débardeur) officiel du tournoi,
- Le repas du vendredi soir (paella géante),
- Le verre Ecocup du tournoi,
- L'entrée en discothèque le vendredi, samedi et dimanche soir,
- L'assurance sportive spécifique pour ce type de tournoi.
- Le logement en camping sur le Stade de Mateille

## LOGEMENT

### POSSIBILITE DE LOGER AU STADE DE MATEILLE AMENAGE EN CAMPING

**Pour les équipes composées d'1 mineur ou plus, elles devront être accompagnées de 2 adultes, dont 1, au minimum âgé de 30 ans. Les adultes devront dormir sur place avec les mineurs.**

**Noms et âges des 2 responsables. Joindre les 2 cartes d'identité (obligatoire)**

Nom, prénom, âge, signature du responsable âgé de plus de 30 ans :

Nom, prénom, âge, signature du deuxième responsable :

- Nous logerons sur le Stade de Mateille**  
 **Nous ne logerons pas sur le Stade de Mateille**

**Si aucune réponse ne nous est fournie, nous considérerons que votre équipe ne loge pas sur le Stade de Mateille.**

Pour toute information sur les possibilités d'hébergement, vous pouvez prendre contact avec :

OFFICE DE TOURISME DE GRUISSAN :

04 68 49 09 00 ou

[WWW.GRUISSAN-MEDITERRANEE.COM](http://WWW.GRUISSAN-MEDITERRANEE.COM) / onglet OU DORMIR

ou

<http://fr.calameo.com/read/0023581123727c4f0642e>

Date :

**LU ET APPROUVE, SIGNATURES DE CHAQUE JOUEUR**



## DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ EN CAS D'ACCIDENT OU TOUT AUTRE ÉVÈNEMENT

**À joindre impérativement au dossier d'inscription.**

**IMPORTANT : Chaque participant doit remplir une décharge de responsabilité à titre individuel**

Je soussigné(e) Monsieur / Madame .....

Né(e) à ..... le ...../..... /.....

Domicilié(e) à .....

Certifie participer au GRUISSAN BEACH RUGBY, organisé du 28 juillet au 30 juillet 2016.

Je déclare dégager de toutes responsabilités les organisateurs ainsi que toutes les personnes bénévoles contribuant à cet évènement concernant les blessures, dommages matériels et/ou corporels occasionnés ou subis, en cas de vol ou de perte de bien ainsi que pour toute autre dégradation lors de cet évènement.

Je m'engage à respecter les règles de sécurité et toutes les règles s'appliquant au Beach Rugby ainsi qu'à respecter les consignes des organisateurs.

Je certifie que je suis assuré(e) au titre de ma responsabilité civile vis-à-vis des tiers et des dommages corporels et incorporels que je pourrais leur causer au cours de cet évènement.

Je certifie ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale de nature à m'empêcher de pratiquer le Beach Rugby au foulard.

Il est de ma seule responsabilité de veiller à mes biens et aux biens d'autrui pendant le Gruissan Beach Rugby. Je ne pourrai en aucun cas tenir les organisateurs pour responsables en cas de perte, vol ou bris de mes biens.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité ou la non présentation de celle-ci donne le droit à l'organisation de ne pas valider ma participation à l'évènement.

A ..... , le ...../..... /.....

**Signature\* (précédée de la mention "lu et approuvé") :**

**\*Signature parentale pour les mineurs + autorisation parentale**



### AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

**IMPORTANT** : Chaque participant doit remplir une autorisation parentale à titre individuel

***A retourner au plus vite, accompagné des pièces demandées ci-dessous, à***

**Aviron Gruissanais Rugby - avenue des Noctambules - Stade de Mateille - 11430 GRUISSAN**

Je soussigné,

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Qualité de : \_\_\_\_\_  
responsable \_\_\_\_\_  
légal \_\_\_\_\_

Détenteur de l'autorité parentale,

***(Joindre une photocopie de la carte nationale d'identité du responsable légal.)***

**1) Déclare expressément autoriser le (ou la) mineur(e) :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Né(e) le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_  
Demeurant à : \_\_\_\_\_ Age : \_\_\_\_\_

A participer aux compétitions du GRUISSAN BEACH RUGBY au foulard le 29 et 30 juillet 2017 sur la plage des chalets de Gruissan. Certifie que l'enfant est apte à la pratique du Rugby.

### **ASSURANCES**

Notre tournoi assure le joueur en responsabilité civile, et à la pratique sportive sur ce type de manifestation, au minimum requis par la Loi.

Fait pour valoir ce que droit.

**« Lu et approuvé, bon pour autorisation et décharge de responsabilité »**

**A : ..... Le : .....**



## **RÈGLEMENT DES MATCHS**

- 1- Temps de Jeu 2 X 5 minutes / 5 joueurs sur le terrain / Points terrains Gagné=3 pts, Nul=1 pt, Perdu=0 pt
- 2- **Tous les joueurs présents sur le terrain doivent jouer avec la tenue officielle (short ou le débardeur) officiel du GBR.**
- 3- **Toute équipe non présente aux heures de rendez- vous prévue par l'organisation du tournoi le samedi et le dimanche sera disqualifiée.**
- 4- **Il faut au moins 5 membres d'une équipe pour débiter un match, si le nombre de joueurs est insuffisant le match sera perdu par forfait (3 essais à 0) pour l'équipe manquante.**
- 5- Chaque fois que l'un des flags est arraché le joueur l'ayant attrapé dit « FLAG » afin de faciliter l'arbitrage.
- 6- Une fois le flag arraché ne pas le jeter et le rendre au porteur du ballon.
- 7- Si un joueur porte le ballon sans son flag, on comptera un flag pour l'équipe attaquante.
- 8- Le porteur de balle joue la remise en jeu sans son flag, mais il ne peut intégrer le jeu qu'après l'avoir raccroché.
- 9- Si l'arbitre considère qu'il y a trop de flag au sol, il pourra demander aux joueurs attaquants qu'ils les remettent
- 10- Interdiction de jouer la remise en jeu pour soi-même (1 flag comptabilisé).
- 11- La remise en jeu doit se faire le plus rapidement possible (pas de flag comptabilisé).
- 12- Si le joueur essaie de gagner du temps l'arbitre rendra le ballon aux adversaires.
- 13- Interdiction du jeu au pied. (ballon rendu à l'adversaire).
- 14- Interdiction de bloquer et/ou plaquer le porteur de balle. (le nombre de flag repart à 0)
- 15- Interdiction de raffûter (1 flag comptabilisé).
- 16- Interdiction de jouer en force (1 flag comptabilisé).
- 17- Interdiction au porteur de balle de faire un tour sur soi-même (1 flag comptabilisé).
- 18- Le ballon change de main au bout de 5 flags.
- 19- La touche est remise en jeu à l'endroit de sortie du joueur.
- 20- Après un en avant, la remise en jeu est effectué à l'endroit de la faute.
- 21- Lors des remises en jeu l'équipe adverse doit se tenir à 5 mètres.
- 22- Le coup d'envoi se fait au pied, dans l'esprit du jeu, et les adversaires ne peuvent monter qu'après réception du ballon par les attaquants.
- 23- Afin d'effectuer un remplacement le joueur sort et le changement se fait dehors (l'équipe joue a 1 de moins durant la durée du changement).
- 24- Lorsqu'un joueur plonge dans l'embut pour marquer il ne peut être flagué en l'air.
- 25- **En cas de bagarre ou tout acte de violence physique ou verbale, les arbitres en concertation avec l'organisation, pourront exclure le ou les joueurs concernés ainsi que son équipe, pour le match ou la durée du tournoi.**